

Montargis, le 12 mai 2026

À l'attention des délégués
du PETR Gâtinais montargois

OBJET : Réunion préparatoire du Comité Syndical d'installation du PETR Gâtinais montargois

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion préparatoire d'installation du Comité Syndical du PETR Gâtinais montargois qui se tiendra le :

Mardi 19 mai 2026 à 16h00
Salle socioculturelle – 11 avenue du château
45120 CEPOY

Cette réunion préalable sera l'occasion :

1. D'accueillir les nouveaux élus désignés au sein du Comité Syndical,
2. De réaliser les photographies individuelles destinées au trombinoscope des délégués du PETR Gâtinais montargois. Cette photographie sera utilisée uniquement à des fins internes (identification des élus, documents de travail, annuaire interne). Elle ne fera l'objet d'aucune diffusion publique sans accord préalable. Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et de modification.

Vous pouvez revenir à tout moment sans motif sur votre consentement. La révocation de celui-ci, assimilé à l'exercice du droit d'opposition, n'affectera pas le caractère licite du traitement de vos données préalablement à la révocation.

Vous pouvez également vous opposer à cette prise de vue en le signalant en amont ou le jour même.

3. De présenter, à partir de 17h00, le PETR Gâtinais montargois, son fonctionnement, ses compétences ainsi que ses actions.

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



Montargis, le 12 mai 2026

**À l'attention des délégués
du PETR Gâtinais montargois**

OBJET : Réunion du Comité Syndical d'installation du PETR Gâtinais montargois

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à la réunion d'installation du **COMITÉ SYNDICAL** du PETR Gâtinais montargois qui se tiendra le :

Mardi 19 mai 2026 à 18h00
Salle socioculturelle – 11 avenue du château
45120 CEPOY

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Désignation d'un secrétaire de séance
-
1. Installation des délégués des EPCI au sein du PETR Gâtinais montargois sous la présidence du Président sortant,
 2. Élection du (de la) Président(e) du PETR Gâtinais montargois sous la présidence du doyen d'âge,
 3. Détermination du nombre de Vice-président(e)s,
 4. Élection des Vice-président(e)s,
 5. Détermination du nombre de membres du Bureau du PETR Gâtinais montargois,
 6. Élection des membres du Bureau du PETR Gâtinais montargois,
 7. Délégation de pouvoirs au/à la Président(e),
 8. Définition du nombre de Commissions du PETR Gâtinais montargois,
 9. Indemnités du (de la) Président(e) et des Vice-président(e)s,
 10. Lecture de la charte des élus,
 11. Approbation du Règlement Intérieur du Comité Syndical du PETR Gâtinais montargois,

 12. Modification simplifiée du schéma de cohérence territoriale valant plan Climat-Air-Énergie (SCOT-AEC) du Gâtinais montargois,

 13. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



Pièces-jointes :

- Pouvoir
- Note de synthèse
- Fiche de renseignements des délégués du PETR Gâtinais montargois à remplir
- Charte des élus
- Règlement intérieur du CS du PETR Gâtinais montargois